



Nantes, le 15 mai 2017

COMPTE RENDU Comité Technique Du 15 mai 2017

Ce dossier fait suite au conflit de 10 semaines mené par les agents de l'Opérateur Public de Collecte contre le projet de suppressions de 24 postes et la négociation d'une nouvelle organisation du temps de travail remplaçant le « fini-parti ».

1- DIRECTION GENERALE ENVIRONNEMENT ET SERVICES URBAINS

1-A-Direction des déchets : nouvelle organisation du temps de travail de l'Opérateur Public de Collecte de Nantes.

Un compromis validé par les agents, après une négociation obtenue de haute lutte, a permis d'infléchir les positions des élus sans annuler les 24 suppressions de postes.

Les agents ont obtenu :

- ☛ l'engagement d'une création ultérieure de 5 postes (2 au nettoyage, 3 comme « ambassadeurs de propreté »)
- ☛ L'obtention d'une Indemnité de Maintien de Rémunération (IMR) semi-dégressive et une limitation du travail du samedi (en lien avec l'ancien protocole sur les jours fériés)
- ☛ la mise en place d'un Comité de Suivi et d'évaluation chargé de discuter dans le détail de la nouvelle organisation.

La CGT s'est prononcée contre ce dossier et a fait la déclaration suivante :

